



> accueil

INTERVENTIONS DU PREMIER MINISTRE 14-11-2008 13:57

Discours du Premier ministre à l'occasion des 120 ans de l'Institut Pasteur

Monsieur le président du conseil d'administration, cher François Ailleret,
Mesdames et Messieurs,

Vous l'avez rappelé, nous sommes le jour même de l'anniversaire de la création de l'Institut Pasteur, le 14 novembre 1888, lorsque le président de la république, Sadi Carnot, inaugurerait l'Institut Pasteur.
Cent vingt ans plus tard, nous voici ensemble, rendant hommage à cet établissement qui fait la fierté de la France.

Et je veux, au nom du Gouvernement, exprimer d'abord ma reconnaissance aux hommes et aux femmes qui ont rendu possible cette extraordinaire aventure, une extraordinaire aventure qui a été initiée par un homme d'exception, Louis Pasteur.
Partout dans le monde, quelle que soit la langue, quels que soient les peuples, l'Institut Pasteur résonne comme un symbole d'espoir. Je pense que peu d'instituts peuvent se prévaloir d'une telle réputation internationale. Peu d'entre eux transcendent ainsi les frontières et le cœur des peuples.

Pourquoi en est-il ainsi ?

Parce que l'Institut Pasteur symbolise une vision profondément humaniste de la science. Il incarne la lutte permanente de l'homme contre la maladie. Et, sous le sceau de son fondateur, cette lutte n'est pas dissociable de l'audace scientifique. Je veux dire de cette capacité à pousser les frontières de la connaissance, en rompant avec l'échec, et, ce faisant, en refusant la fatalité.

L'Institut Pasteur, avec dix prix Nobel, c'est plus d'un siècle de récompenses les plus prestigieuses. Et je veux naturellement saisir cette occasion pour rendre hommage aux derniers récipiendaires du Prix Nobel de médecine, Françoise Barre-Sinoussi et Luc Montagnier.
Je veux leur redire toute la fierté que nous inspire cette récompense si méritée, à laquelle je veux associer avec force Jean-Claude Chermann, qui dirigeait le laboratoire où a eu lieu la découverte du virus du Sida, il y a maintenant 25 ans.

Ce succès de l'Institut Pasteur, vous l'avez dit, monsieur le président, c'est aussi celui, d'une certaine façon, d'un modèle économique original qui a fait ses preuves.

Un modèle qui consacre un équilibre entre soutien de la collectivité nationale, valorisation économique et appel à la générosité publique. C'est une politique active de transfert de technologies, des contrats et des licences industrielles qui ont permis d'enclencher cette logique complémentaire entre financement de la recherche, dynamisation économique, diffusion de produits majeurs pour la santé humaine : je pense évidemment au test du diagnostic du sida, ou encore au vaccin contre l'hépatite B.

J'ai voulu amplifier votre action en attribuant à l'Institut Pasteur le label "Grande cause nationale", dont vous venez à l'instant de parler, monsieur le Président.

Ce label permet entre autre la gratuité des campagnes de communication sur les chaînes de télévision et de radio publiques.

Je l'ai voulu ainsi, parce que l'Institut Pasteur est au cœur de plusieurs des grands défis de notre époque ; pour ne pas dire des principaux grands défis de notre époque. D'abord, le défi de la santé publique, ce défi qui s'annonce comme l'un des plus cruciaux de notre temps. Ensuite, le défi de la croissance économique, et donc du progrès technique. Et enfin, le défi de la formation, qui ne se conçoit pas sans un lien extrêmement étroit avec la recherche. Et je veux dire qu'au regard de ce triple défi, quelles que soient par ailleurs les circonstances économiques actuelles, la France n'a pas d'autre choix que de se réformer en profondeur, de moderniser ses structures, de miser à fond sur la formation, sur la science et sur l'innovation.

Je ne suis pas de ceux qui noircissent grossièrement le tableau pour appeler au changement nécessaire... La recherche française est à la pointe de l'excellence mondiale et je pense qu'il faut s'en féliciter. Outre la médecine, notre pays a brillé, ces dernières années, en chimie, en physique, en mathématiques, en informatique, avec les récipiendaires français de la Médaille Fields, du prix Abel ou du Prix Turing.

Ces récompenses confirment un potentiel exceptionnel, d'un système de recherche qui a su promouvoir, justement, des personnalités d'exception.

Mais en même temps, et la plupart de ceux qui sont ici le savent bien, nul ne doit s'y méprendre, notre système présente aussi des lacunes et des déséquilibres, dont vous connaissez parfaitement les causes.

Longtemps, le réflexe de l'Etat dans notre pays, a été de planifier, de centraliser un système de recherche pour le faire fonctionner sur un mode plutôt directif. Cette façon de faire n'est pas à rejeter en bloc, elle a eu des effets positifs et en certaines circonstances, elle a permis des résultats. Mais je crois qu'on peut dire aujourd'hui que cette approche, d'une certaine façon, s'est épuisée.

Je crois, moi, à l'Etat stratège, je crois à l'Etat qui s'engage. Et je pense que dans les circonstances actuelles nous le démontrons, mais je ne crois pas à l'Etat qui se mêle de tout, je ne crois pas à l'Etat tatillon !

Il faut aujourd'hui plus de souplesse, il faut plus de synergies, il faut plus d'évaluation.

Et depuis la loi de 2006, cher François D'Aubert, à laquelle j'avais contribué comme toi, en tant que ministre de la Recherche, nous nous employons à doter notre pays de nouveaux instruments juridiques et économiques.

L'Etat doit transformer ses modes d'intervention parce que l'Etat doit rester le garant de la politique de recherche. Et en reformulant son rôle, je veux dire que l'Etat ne signe nullement un abandon de la recherche. C'est même exactement le contraire.

Dans un budget dont chacun sait qu'il est extrêmement serré, puisque depuis deux ans, j'ai décidé que les dépenses de l'Etat n'augmenteraient plus, elles sont gelées au niveau de l'inflation et je pense que la seule façon de réduire significativement le déficit de notre pays - qui est une sorte de maladie infectieuse qui ne tue peut-être pas tout de suite, mais qui tue sur le long terme -, la seule façon de réduire ce déficit, c'est de geler les dépenses et d'essayer de trouver de la croissance pour avoir des ressources supplémentaires. Eh bien dans un budget extrêmement serré, il y a un seul poste qui augmente, et qui augmente de façon considérable : c'est celui de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

D'ici à 2012, c'est un milliard d'euros de crédits budgétaires supplémentaires chaque année qui y seront affectés. Et c'est un peu plus de 5 milliards de crédits exceptionnels, au-delà de ceux que je viens d'évoquer, qui y seront consacrés à travers l'Opération "Plan Campus". En tout, c'est plus de 50 % d'augmentation du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche en cinq ans. C'était nécessaire, mais en même temps, je vous assure que quand on est chargé d'arbitrer les dépenses entre les ministères, c'est assez difficile de dire non à tout le monde, sauf à madame Pecresse.

Mais au-delà de cet engagement financier, notre but est d'introduire des modes de gestion nouveaux, qui incitent l'ensemble des acteurs à des coopérations de plus en plus conquérantes.

Il est de concourir à l'émergence d'entités de visibilité mondiale, qui auront un effet d'entraînement sur tout le système.

Il est de laisser plus de liberté aux acteurs locaux tout en les responsabilisant.

Il est de consacrer davantage de moyens, mais à des acteurs qui doivent être plus concentrés, et pour des résultats qui doivent être mieux évalués.

Voilà la perspective dynamique au sein de laquelle s'inscrit la loi sur les universités et l'Opération Campus. Pour la loi sur les universités, ce sera 20 universités au 1er janvier 2009 qui rentreront dans le système d'autonomie, et en 2010 je l'espère, beaucoup d'autres.

Avec quels objectifs ?

Une meilleure fertilisation croisée entre les entreprises, les universités et les organismes, un soutien plus rapproché et plus durable des collectivités locales en fonction des universités et de leurs ambitions internationales. Et enfin, une logique de collaboration plus lisible et plus efficace entre les organismes de statut et de niveau différents.

C'est également la perspective dans laquelle s'inscrivent les chaires universités-organismes, qui vont permettre à ces deux grands acteurs de réaliser conjointement des recrutements d'excellence, au sein des universités. Et je sais que l'Institut Pasteur s'est engagé de manière extrêmement volontariste dans cette démarche et je veux l'en féliciter.

C'est enfin dans le cadre de cette même perspective que nous inscrivons les pôles de compétitivité. Ces pôles de compétitivité sont déjà un succès, auquel l'Institut Pasteur contribue, puisqu'il est membre de plusieurs d'entre eux.

Nous venons d'engager pour ces pôles, une nouvelle phase avec plus de moyens mais aussi avec plus de sélectivité. C'est comme le plan Campus, je le dis, il y a une compétition. C'est d'ailleurs assez étonnant de voir que dans le monde de la recherche, cette compétition, elle est permanente. Compétition entre les équipes : quand on recrute les enseignants

et les chercheurs, on cherche les meilleurs. Au moment de donner les diplômes aux étudiants, on leur fait passer des examens et ceux qui n'ont pas les notes suffisantes, ils n'ont pas le diplôme. Pourtant, il faudrait que les universités, les organismes, ils reçoivent tous les mêmes moyens, dans les mêmes conditions. Eh bien ce n'est plus possible, il faut qu'il y ait naturellement un système de base, qui doit recevoir les moyens nécessaires pour fonctionner, mais il faut aussi que les meilleurs soient encouragés. C'est la raison pour laquelle, je pense, pour la première fois depuis très longtemps dans notre pays, nous avons mis en place un dispositif qui a abouti à aider un certain nombre de projets universitaires parce qu'ils étaient les meilleurs et parce qu'ils vont nous permettre d'acquiescer cette visibilité internationale qui est absolument nécessaire pour le développement de notre science.

Cette culture de l'innovation, elle nous a trop longtemps fait défaut. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles, vous le savez, l'une des faiblesses de l'économie française, c'est que les petites et les moyennes entreprises françaises sont à la fois moins nombreuses que celles de nos concurrents et moins exportatrices. Souvent, justement, parce qu'elles ont eu moins accès aux outils de l'innovation et parce qu'elles n'ont pas la solidité suffisante pour aller exporter leurs produits. Ce qui, aujourd'hui, sur un marché complètement globalisé, est une vraie faiblesse.

Nous avons décidé de tripler - de tripler ! - le crédit impôt recherche et de faire en sorte que désormais, toutes les dépenses de recherche soient éligibles à ce crédit impôt, à hauteur de 30 %, et même de 50 % la première année où une entreprise s'engage dans ce dispositif.

Je pense que là où nous étions assez en retard, nous avons aujourd'hui le système de crédit impôt recherche le plus favorable de tous les pays de l'OCDE.

L'Etat n'est pas là pour imposer ses vues dans ce domaine, mais il est là pour garantir le financement, la liberté d'initiative. Cette liberté qui seule peut permettre de sortir des sentiers battus et de prendre une avance sur l'avenir.

A Pasteur, vous êtes justement à la pointe de cette approche, avec votre incubateur qui a permis, en sept ans, de créer 15 sociétés de biotechnologie qui comptent aujourd'hui parmi les plus performantes en France, et dont deux d'entre-elles ont déjà été introduites en Bourse.

Je veux saluer la création prochaine d'un fonds doté de plusieurs dizaines de millions d'euros qui va vous permettre d'augmenter encore le rythme de ces créations.

Mesdames et messieurs,

L'évaluation globale de notre système de la recherche doit notamment se fonder sur une évaluation exigeante, transparente et indépendante des acteurs.

C'est l'approche de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Elle vient de publier le premier rapport d'évaluation concernant un des grands organismes de recherche, puisqu'il s'agit de l'Inserm.

Il s'agissait d'examiner le rôle de cet organisme dans le champ de la recherche française, et de proposer une stratégie pour la recherche en sciences du vivant et de la santé.

Ce comité était présidé par Elias Zerhouni, qui était encore très récemment le dirigeant des Instituts nationaux de santé américains. Il est à présent parmi nous aujourd'hui, et je veux le remercier pour son engagement, et je veux surtout le remercier pour la clarté de ses recommandations.

Son rapport pointe du doigt la grande fragmentation des acteurs, il suggère une proposition, celle de séparer à terme les entités qui mettent en œuvre la recherche et celles qui la finalisent et l'évaluent.

Dans le cas de la recherche biomédicale, cela veut dire que les opérateurs de recherche doivent être les plus proches du terrain, et que la gestion des unités doit être confiée à un acteur unique, qui aura fait ses preuves, et ceci dans un calendrier qu'il faut ensemble déterminer.

Le rapport de François D'Aubert sur les Unités mixtes de recherche le préconisait déjà, et je sais que dans une certaine mesure, cette démarche est amorcée.

Le comité présidé par Elias Zerhouni suggère, par ailleurs, la création d'un institut unique pour les sciences de la vie et de la santé, qui ait la responsabilité du financement des recherches dans ce secteur.

Bien entendu, tout cela suppose des réflexions approfondies et des transitions pour y parvenir, et cela sans perdre la spécificité des acteurs. Mais je crois que c'est absolument vital pour renforcer la qualité de nos recherches et des partenariats à mettre en œuvre dans ce domaine.

Franchement, je voudrais dire qu'il est grand temps de réaliser cette réforme. Il se trouve que j'ai été ministre de la Recherche en 1993, et qu'en 1993 déjà, j'avais essayé, simplement, de mettre en œuvre ce que l'on appelait "une coordination des sciences du vivant", qui avait suscité tellement de résistances qu'elle n'a quasiment pas survécu au changement de Gouvernement. 1993-2008, on est dans un pays où facilement on fait les constats mais on a quand même beaucoup, beaucoup de mal à passer à la réalisation. Je pense qu'aujourd'hui, il ne faut plus attendre, il ne faut plus agir, il faut mettre en œuvre ce dispositif qui permettra de donner aux sciences du vivant et à la recherche médicale dans notre pays tous les moyens d'un développement que rien ne doit empêcher.

Je veux vous confirmer la volonté du Gouvernement de voir évoluer le secteur de la recherche biomédicale parce que c'est un des grands atouts de la recherche française.

Valérie Pécresse mettra très rapidement en place un comité de suivi de ces propositions.

J'ai dit qu'il y avait des transitions nécessaires. Il ne faut pas qu'elles soient trop longues et je veux dès aujourd'hui confirmer la vision d'un avenir clair et unifié dans ce domaine, et voir suivant quel calendrier et avec quelles modalités précises il est réaliste d'y parvenir.

L'enjeu, c'est le maintien de la qualité de notre recherche dans la concurrence internationale. C'est une meilleure synergie entre les sciences de la vie et la santé, et c'est l'optimisation de nos moyens. C'est la mobilisation de nos partenaires, des médecins et des industriels.

Au fond, ce que Pasteur réussit parfaitement à son échelle, eh bien il faut simplement que l'ensemble de la recherche biomédicale puisse le faire également.

Le but ultime de la recherche, mesdames et messieurs, c'est l'amélioration du sort de l'humanité. Ce dessein supérieur, ce regard humaniste sur la science, il est au cœur de l'identité de l'Institut Pasteur. Plus d'un siècle après le vaccin contre la rage, l'ampleur de la tâche reste gigantesque.

Il y a le défi du cancer : 15 % des cancers sont d'origine infectieuse. Chaque année, ce sont 1,5 million de décès dus à des cancers qui pourraient être évités si certaines infections étaient prévenues, diagnostiquées et traitées.

Il y a aussi le défi du VIH. Plus de 25 millions de morts en 25 ans. Chaque jour encore 8.000 morts dans le monde. L'Institut Pasteur a été à la pointe de la compréhension de ce fléau, il est à la pointe de son traitement, il doit être à la pointe de son éradication !

Parviendrons-nous un jour à trouver un vaccin ? Je sais très bien que certains pensent que non, que d'autres n'osent y croire ; beaucoup disent que le chemin sera immensément long.

Eh bien moi, j'ai l'avantage de ne pas avoir de compétence et donc je veux croire que cela sera un jour possible.

Dans 5 ans, dans 10 ans, dans 20 ans... en tout cas, je crois que nous devons y croire et que nous devons nous fixer collectivement cet objectif.

L'Institut Pasteur doit se donner cette ambition. Et la France doit être au premier rang de ce combat !

Et puis, il y a toutes ces maladies qui blessent et qui condamnent certaines parties du monde en développement.

Les maladies infectieuses qui sont responsables de 17 millions de décès par an.

Il faut intensifier la recherche, il faut comprendre les phénomènes, il faut assurer la veille sanitaire dans le monde entier, lutter contre les épidémies, prévenir les pandémies, lutter contre les maladies virales émergentes, concevoir des vaccins et des traitements adaptés : c'est une des clés fondamentales du développement des pays pauvres.

C'est un défi immense pour l'Institut Pasteur et ses partenaires

Voilà la vocation universaliste de notre pays, qui s'honore d'une diplomatie de la santé active, comme deuxième contributeur au Fonds mondial de lutte contre le sida, et comme donateur bilatéral de premier plan en matière de santé.

Les maladies respiratoires aiguës, les fièvres hémorragiques, la méningite, le paludisme, la tuberculose, la dengue, la fièvre jaune : les fronts de notre combat sont multiples et la crise du chikungunya, de la grippe aviaire, du SRAS ont mis en lumière les vulnérabilités sanitaires croissantes de notre société mondialisée.

De la même manière qu'émerge une véritable opinion publique mondiale, il y a maintenant une véritable santé publique mondiale qui doit être pensée et qui doit être promue comme telle.

C'est à cette échelle que se situe l'action de l'Institut Pasteur, en collaboration avec l'Inserm, le CEA, l'Institut de recherche pour le développement et de nombreuses universités et centres hospitalo-universitaires.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Depuis cette date historique du 6 juillet 1885, où le jeune Joseph Meister reçut la première injection du vaccin contre la rage, Louis Pasteur est l'une des figures les plus connues et les plus admirées dans le monde entier.

Il est la figure d'une France généreuse, d'une France universelle, la France qui contribue au progrès humain. Eh bien, je veux que les commémorations ne soient pas seulement l'objet de la célébration des réalisations du passé ; mais qu'elles soient aussi l'occasion de nous fixer de nouveaux grands objectifs pour l'avenir. Je souhaite, mesdames et messieurs, que l'esprit pastorien continue d'inspirer l'Institut Pasteur, et, j'invite toute la recherche française à être portée par son souffle.